



**UNIVERSITE
CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR**

REVUE DE PRESSE

**Éducation
Enseignement
Supérieur**

RP
13 au 17
Octobre
2025

22e session du Concours d'agrégation en Sjpeg : L'Ucad accueille le Cames



L'université Cheikh Anta Diop de Dakar va abriter, cette année, la 22e session du Concours d'agrégation en Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion (Sjpeg) du Cames. Souleymane Konaté, Secrétaire général du Cames, salue la vision d'un continent qui place le savoir et l'innovation au cœur de son développement. «C'est l'occasion pour moi de rappeler ici l'objectif assigné depuis plusieurs décennies par les Etats membres à notre institution dans le cadre de ce prestigieux programme statutaire, à savoir : organiser, tous les deux ans, sous l'égide du Cames, un concours d'agrégation dans le champ des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion.»

Institué en 1983, ce concours poursuit deux objectifs majeurs : doter nos universités d'enseignants-chercheurs de haut niveau appelés «Maîtres de conférences agrégés du Cames», véritables fers de lance du développement scientifique et académique de notre espace communautaire. Et aussi adapter le recrutement et la promotion des enseignants du supérieur aux réalités africaines, dans un esprit d'objectivité, de transparence et de mutualisation. «Au fil des années, le Concours d'agrégation des Sjpeg s'est imposé comme une école d'excellence et de mérite, contribuant à l'essor d'un enseignement supérieur africain crédible et compétitif sur la scène internationale», dit le Sg du Cames.

Si les objectifs initiaux assignés à ce concours demeurent pleinement d'actualité, de nouvelles exigences se sont ajoutées au programme pour s'adapter à une société africaine en profonde mutation et à des Etats de plus en plus soucieux de la qualité des compétences promues à travers les programmes statutaires du Cames. «C'est dans cette dynamique que nous nous sommes engagés à nous inscrire résolument dans une démarche d'assurance qualité, d'équité et de transparence dans toutes nos évaluations scientifiques. Sans oublier la gouvernance et la crédibilité, la modernisation des instruments et des pratiques de l'institution, comme l'organisation à distance des premières épreuves des concours d'agrégation, depuis plus de deux ans, et dont la faisabilité et la crédibilité sont désormais admises de tous.» «Cette année, et de concert avec les présidents de jury de ce concours choisis avec la plus grande attention et la plus grande rigueur, nous avons élaboré une Charte des membres de jury des concours d'agrégation comme document de cadrage des pratiques, afin de d'éviter toute subjectivité et rupture d'équité entre les candidats et entre les sections de jury», note le Sg du Cames. Pour le Pr Gérard Gresen-guet, vice-président du Comité consultatif général (Ccg), cette rencontre de cadrage marque le coup d'envoi du concours.

NATIONALE

<https://lequotidien.sn/22e-session-du-concours-dagregation-en-sjpeg-lucad-accueille-le-cames/>

L'Ucad rend hommage au Pr Moustapha Tamba



Le Professeur Moustapha Tamba, socio-anthropologue de renom est décédé hier. Dans un post, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar où il a travaillé comme enseignant-chercheur jusqu'à la retraite a rendu hommage à une figure emblématique.

« Bien plus qu'un enseignant, il était un mentor, un visionnaire et un bâtisseur, alliant rigueur scientifique, ouverture pluridisciplinaire et profonde humanité. Ses travaux sur les crises, les incertitudes et les dynamiques sociales, marqués par une lucidité et une empathie exceptionnelles, ont inspiré des générations d'étudiants et de chercheurs », a écrit l'Ucad.

D'ailleurs, un colloque international sur les incertitudes en contextes de crise lui a été dédié en janvier 2023. Cet événement, selon l'Ucad, a montré sa capacité à interroger les défis contemporains en invitant à la réflexion, à l'innovation et à la résilience.

« Il laisse un héritage précieux : des recherches éclairantes, une bienveillance et une disponibilité exemplaires, ainsi qu'un renforcement des liens entre disciplines, institutions et générations, faisant de l'UCAD un lieu de savoir et de solidarité ».

Moustapha Tamba a été recruté vers 1994 au département de philosophie (section sociologie). Il a alors très vite gravi les échelons pour terminer Professeur titulaire de classe exceptionnelle, témoigne son collègue Pr Souleymane Gomis, lui aussi sociologue. « Il est auteur de plus de cent articles et de quinze ouvrages scientifiques de renommée internationale. (...) Le professeur TAMBA a toujours gratifié la communauté scientifique de sa belle plume en examinant des problématiques originales aussi bien au niveau national qu'international », rappelle Gomis.

Pr Tamba figure parmi les pionniers de l'école de sociologie de Dakar. Il a été tour à tour chef de département de sociologie, directeur de la revue de sociologie, d'anthropologie et de psychologie et directeur des annales de la faculté des Lettres et sciences humaines qu'il dirigea pendant plusieurs années.

https://www.seneweb.com/fr/news/Necrologie/lucad-rend-hom-mage-au-pr-moustapha-tamba_n_471286.html

Premier forum national du livre : Réconcilier les Sénégalais avec la lecture et la pensée écrite



Le Sénégal abrite, à partir d'aujourd'hui, le premier Forum national du livre et de la lecture. La cérémonie d'ouverture, prévue au Grand Théâtre national Doudou Ndiaye Coumba Rose, est présidée par le chef de l'État, Bassirou Diomaye Faye. Ce forum « s'inscrit pleinement dans la Vision 2050 du Sénégal, laquelle reconnaît la culture, en tant que patrimoine immatériel et matériel, comme un levier essentiel pour structurer les comportements citoyens et soutenir le développement national, en tenant compte de notre héritage sociétal », a relevé Amadou Bâ, ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, lors d'une conférence de presse de lancement, le jeudi 9 octobre.

Cette rencontre historique, saluée par le monde des arts et de la culture, se tient sur instruction du président de la République, premier protecteur des Arts et des Lettres. Celui-ci reste conscient de l'impératif de promouvoir le livre et la lecture dans les systèmes éducatif et universitaire.

Le gouvernement s'est engagé à renforcer les infrastructures culturelles notamment les bibliothèques publiques et scolaires à encourager l'implication des associations culturelles, ainsi qu'à soutenir les écrivains et les éditeurs.

L'objectif clairement défini pour ce forum est de placer l'édition, le livre et la lecture au cœur des politiques publiques, en vue de créer un cadre favorable à la création, à la diffusion et à la consommation des œuvres littéraires, notamment pour la jeunesse et dans les zones rurales.

Le gouvernement du Sénégal célèbre, à cette occasion, plusieurs figures emblématiques de la littérature sénégalaise contemporaine, à travers la reconnaissance de leur engagement et de leur contribution à la valorisation du patrimoine littéraire. Il s'agit notamment de Mariétou Mbaye dite Ken Bugul, auteure du « Baobab fou »; Modou Faty Cissé, enseignant et animateur du Clac arabo-islamique du daara de Coki; Mariétou Diongue Diop, conservatrice de bibliothèque; Arame Fall, enseignante et chercheuse en langues nationales; et Abdoulaye Elimane Kane, professeur de philosophie et ancien ministre.

<https://lesoleil.sn/actualites/arts-et-culture/premier-forum-national-du-livre-reconcilier-les-senegalais-avec-la-lecture-et-la-pensee-ecrite/>

Insertion professionnelle : vers une formation duale généralisée



À l'ouverture des assises de l'entreprise du Conseil national du patronat (CNP), ce jeudi 16 octobre 2025, le ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle et technique, Amadou Moustapha Ndieck Sarré, a réaffirmé l'ambition du gouvernement : généraliser le modèle dual de formation, combinant théorie et pratique, pour renforcer l'employabilité des jeunes.

« À l'issue de nos panels d'aujourd'hui, nous aurons à améliorer encore le document que nous sommes en train d'élaborer », a déclaré le ministre rapporté par l'APS, insistant : « la méthode duale doit être généralisée dans notre pays parce que nous voulons que les jeunes formés soient immédiatement opérationnels quand ils sortent de la formation ». Le ministre a expliqué que son département travaille à « former cette formidable jeunesse et la mettre à la disposition des entreprises », afin de répondre aux besoins du marché du travail et de soutenir la compétitivité économique nationale.

Amadou Moustapha Ndieck Sarré a rendu hommage au rôle joué par le président du CNP, Baidy Agne, dans la promotion de cette stratégie. Il a rappelé qu'ils avaient conduit ensemble une mission en Suisse, pour s'inspirer du modèle dual en usage dans ce pays. À l'issue de cette mission, selon le ministre, M. Agne s'était engagé à devenir le principal promoteur de la formation duale au Sénégal.

Au cours des assises, l'un des thèmes phares sera précisément l'application et le financement du modèle dual dans le contexte sénégalais. Les travaux visent à adapter localement, pour faire en sorte que les jeunes puissent intégrer le tissu productif dès la fin de leur formation.

Dans son allocution, le ministre a également évoqué les réformes économiques déjà engagées par le gouvernement, notamment l'adoption du nouveau Code des investissements et du Code général des impôts, destinés à rendre les entreprises plus compétitives et à attirer davantage d'investissements.

<https://lesoleil.sn/actualites/education/insertion-professionnelle-vers-une-formation-duale-generalisee/>



Maroc : Controverse sur l'introduction de frais d'inscription aux masters

Plusieurs établissements ont décidé d'appliquer des droits d'inscription aux masters dits professionnels ou à temps aménagé. Ces programmes, destinés à des candidats exerçant déjà une activité, nécessitent, selon les universités, des moyens logistiques et pédagogiques supplémentaires justifiant cette contribution financière.

L'annonce de cette mesure a provoqué une levée de boucliers parmi les enseignants, les syndicats universitaires et certains élus, qui y voient une remise en cause du droit fondamental à l'éducation gratuite. Pour eux, cette tarification marque une inflexion préoccupante vers un modèle où l'accès aux études supérieures dépendrait de la capacité financière des étudiants.

Dans une question adressée au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Farida Khniti, députée du Parti du progrès et du socialisme (PPS), a dénoncé une décision « injuste et discriminatoire » envers les fonctionnaires et les salariés. Selon elle, cette orientation installe une logique commerciale au sein d'un service censé relever de la solidarité nationale. La parlementaire avertit que « l'université publique risque de se transformer en espace réservé à une minorité privilégiée », accentuant ainsi les fractures sociales.

Les universités concernées affirment que cette contribution financière vise à améliorer la qualité des enseignements et à assurer la pérennité de certaines formations exigeantes. Le dispositif, expliquent-elles, resterait optionnel et concernerait uniquement les profils bénéficiant déjà d'avantages professionnels, tels que des horaires flexibles ou la prise en charge partielle des frais par l'employeur. Une contribution présentée comme un levier d'équité et de performance.

Pour le ministère, cette approche s'inscrit dans une logique de « participation équitable » aux coûts de formation et d'optimisation des ressources publiques. L'objectif affiché serait de préserver la gratuité pour les étudiants réguliers tout en responsabilisant certaines catégories bénéficiaires.

Cependant, plusieurs observateurs soulignent l'absence d'un cadre juridique clair pour encadrer ces initiatives, ce qui crée des disparités entre les établissements. Le montant, les conditions d'accès et les critères d'exonération diffèrent d'une université à l'autre, soulevant des interrogations sur la transparence et l'égalité de traitement. Les syndicats de l'enseignement supérieur, appuyés par de nombreux enseignants-chercheurs, alertent sur un glissement vers une privatisation déguisée de l'université publique.

<https://maroc-diplomatique.net/universite-publique-marocaine-controverse-sur-lintroduction-de-frais/>



VIETNAM : Réformer la gouvernance, améliorer la qualité des enseignants : des avancées pour le décollage de l'enseignement supérieur



Quebec : Santé mentale des étudiants: près de la moitié présente des symptômes d'anxiété ou de dépression



France /Alternance : des étudiants au bord du décrochage face à la chute des offres



Ce n’est que lorsque chaque école sera véritablement responsabilisée, que son personnel enseignant sera pleinement formé et évalué équitablement, que l’enseignement supérieur pourra se développer durablement et s’intégrer à l’échelle internationale.

Lors du séminaire « Gouvernance universitaire et universités durables », le professeur associé Dr. Bui Quang Hung - Vice-président de l'Université d'économie de Hô Chi Minh-Ville, expert dans le domaine de la gouvernance universitaire, a souligné que l'objectif du développement universitaire durable est une tendance populaire dans le monde, contribuant à promouvoir la capacité de recherche et de formation multidisciplinaire, se connectant ainsi à la communauté à travers des projets multilatéraux pour résoudre les problèmes mondiaux. Partageant ses points de vue et ses expériences en matière d'innovation du modèle de gouvernance d'université à université et de développement durable, le professeur associé Dr Bui Quang Hung a souligné 5 piliers principaux : Former des citoyens du monde - action durable ; recherche au profit de la communauté ; Gouvernance donnant la priorité au développement durable ; fonctionnement d'un campus vert à la neutralité carbone ; communauté - leaders du changement et inspiration de l'art.

Il s'intéresse notamment à des questions telles que : la restructuration selon le modèle universitaire multidisciplinaire à trois niveaux ; la construction d'une culture universitaire ; la gestion et l'évaluation selon OKR ; le positionnement des produits universitaires ; la prise en charge des apprenants ; le marketing - la communication et la transformation numérique.

Selon le Dr Kieu Xuan Thuc, recteur de l'Université d'Industrie de Hanoi, le contexte mondial évolue rapidement, s'enchevêtrant à la fois dans les opportunités et les défis, exigeant des universités qu'elles soient pionnières en matière d'innovation pour le développement durable. Les universités ont besoin de solutions concrètes, de définir des critères et des piliers, et de connecter des connaissances interdisciplinaires et multidisciplinaires, contribuant ainsi à relever les défis de la nouvelle ère.

<https://www.vietnam.vn/fr/cai-ca-ch-quan-tri-nang-ca-chat-luong-giang-vien-dot-pha-de-giao-duc-dai-hoc-but-pha>

Même si la santé mentale des étudiants des cégeps et des universités québécoises s’est améliorée depuis la pandémie, près de la moitié d’entre eux présente tout de même des symptômes d’anxiété et de dépression. Il s’agit du moins des conclusions de l’Observatoire sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur, d’après des résultats préliminaires obtenus dans le cadre d’une enquête d’envergure, une première au Québec. Près de 32 800 étudiants provenant de la quasi-totalité des cégeps et des universités y ont participé l’automne dernier, ce qui en fait la plus grande enquête sur la santé mentale des étudiants québécois réalisée jusqu’à maintenant, indique Julie Lane, codirectrice de l’Observatoire, en entrevue avec Le Journal.

Globalement, 41% des étudiants considèrent que leur santé mentale est bonne ou excellente, 33% trouvent qu’elle est modérée et 26% jugent qu’elle est mauvaise ou très mauvaise (voir les détails plus bas).

«C’est quand même très positif», affirme Mme Lane, puisqu’il s’agit d’une amélioration par rapport à la pandémie si on compare ces résultats avec d’autres études de moindre envergure ayant recours à des échelles comparables.

«Extrêmement préoccupant»

D’autres résultats demeurent néanmoins «extrêmement préoccupants», ajoute cette professeure de l’Université de Sherbrooke.

Près de 43% des étudiants présentent des symptômes «qui s’apparentent à un trouble d’anxiété généralisée» alors que 47% d’entre eux rapportent des symptômes associés à «un épisode dépressif majeur».

Les chercheurs poursuivent leur analyse afin de mieux comprendre ces chiffres, qui peuvent sembler contradictoires avec l’état de santé mentale déclaré par les répondants.

Des étudiants pourraient avoir appris à gérer leurs symptômes d’anxiété ou de dépression, si bien qu’ils ont une perception générale de leur santé mentale qui n’est pas si mauvaise, avance Mme Lane comme hypothèse. La proportion d’étudiants qui rapportent ces symptômes est aussi moins élevée que celle qu’on observait pendant la crise sanitaire, mais nettement plus importante que celle parmi les jeunes du même âge qui ne sont pas aux études.

<https://www.journaldequebec.com/2025/10/04/sante-mentale-des-etudiants-pres-de-la-moitie-presentent-des-symptomes-danxiete-ou-de-depression>

En tout, j’ai dû envoyer plus de mille candidatures depuis mai ». À 22 ans, Nour n’est pas abattue mais elle aurait toutes les raisons de l’être : mi-octobre, inscrite en master Finances, elle n’a toujours aucun contrat de signé pour son alternance.

« Je postule tous les jours, mais je n’ai aucune réponse ou que des refus », nous raconte la jeune femme, diplômée d’une licence éco-gestion à l’université de Paris-Saclay. Sur le millier de candidatures envoyées, seuls deux entretiens ont été décrochés et le contrat qu’elle devait signer début septembre s’est soldé par un renvoi après deux jours dans l’entreprise, celle-ci s’étant rendue compte un peu tard qu’elle cherchait un profil moins junior qu’un alternant.

56 candidats par offre

Pourtant, quand elle reçoit son offre d’embauche, le jour de la rentrée, elle saute de joie. « J’étais hyper contente, je me suis dit que c’était bon, mon avenir était tracé et je pouvais terminer mon master », se souvient-elle. Alors quand l’entreprise se sépare d’elle, elle tombe des nues. Et doit relancer ses candidatures comme nombre de ses camarades d’infortune.

5 %, 10 % ? Le chiffre exact n’est pas connu, mais ils sont nombreux cette année à rencontrer des difficultés pour signer un contrat. Sur JobTeaser, plate-forme spécialisée, entre mars et septembre - où sont publiées la majorité des offres - les annonces ont diminué de 18 % par rapport à la même période en 2024, avec 80 % pour les PME et 9 % pour les grandes entreprises. « De l’autre côté, le nombre d’étudiants ne cesse de progresser, avec 7 % d’étudiants en plus par rapport à 2024 », explique Michael Gijaj, data analyst chez JobTeaser.

En cause, entre autres, le coup de rabot sur les aides à l’embauche pour les entreprises : elles sont passées de 6 000 euros pour toutes les entreprises à 5 000 pour les PME de moins de 250 salariés et 2 500 euros pour les autres. De quoi freiner les ardeurs des entreprises à former les étudiants en alternance.

« Le marché de l’alternance est tendu : en moyenne chaque offre reçoit 22 candidatures », poursuit Michael Gijaj. Même s’il existe des disparités en fonction des secteurs, notamment. Ainsi, la tech, le luxe et l’audit-conseil, des secteurs très prisés, ne sont pas tous touchés pareil. Le luxe a proposé 59 % d’offres en plus par rapport à l’année passée.

<https://www.leparisien.fr/etudiant/etudes/alternance/je-postule-tous-les-jours-mais-je-nai-aucune-reponse-ou-que-des-refus-etudiants-ils-cherchent-toujours-un-contrat-dalternance-5BJ4AX6OEVEGHH2M3J5ISGRCXQ.php>